

**COMMENT IMPLIQUER LA SOCIETE CIVILE ORGANISEE DANS LE
RENFORCEMENT DES CAPACITES AFRICAINES EN FAVEUR D'UNE
MEILLEURE EDUCATION ? QUELQUES QUESTIONS CLE BASEES SUR
LE MANDAT DES CES SUR LE CHEMIN DE L'ATTEINTE DES OBJECIFS
DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT**

Monsieur le Président du Panel,

Excellences,

Distingués Panélistes,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, tout d'abord, de dire toute ma gratitude au Pr. Hans van Ginkel, recteur de l'Université des Nations Unies, pour l'immense privilège qu'il m'offre d'être parmi vous aujourd'hui et d'avoir la faculté, ainsi, de m'adresser à votre auguste et prestigieux cénacle. Que le Pr. Hans van Ginkel ait à présider ce panel en particulier, loin d'être le fruit du hasard, nous renseigne, au contraire, sur sa foi en l'avenir de notre continent et sur son engagement sans faille à voir l'Afrique quitter à jamais son triste isolat de désespérance récurrente. Cette foi est, en réalité, celle d'un homme qui a dédié l'essentiel de sa vie et de son énergie à se battre pour la dignité de l'humanité, de toute l'humanité. Cela l'a conduit à se constituer en cheville ouvrière parmi les plus décisives de la Déclaration du Millénium et de son corrélat capital, la stratégie mondiale d'atteinte des OMD. Que tous ceux et toutes celles qui, sous son leadership, forment le réseau de l'ONU veillent bien accepter de partager avec lui cet hommage.

Rien de plus naturel que j'ai à vous traduire le sentiment d'amitié et les voeux de réussite pour nos travaux du Président Abdelaziz Bouteflika, qui garde toujours vivace dans sa mémoire le grand moment d'enfantement que fut la création de l'Université des Nations Unies, sous les auspices de la 27^{ème} AG de l'ONU qu'il avait eu l'insigne honneur de

présider, étant alors en charge du département algérien des Affaires étrangères. Rien d'étonnant, non plus, à faire observer que l'Algérie a été l'un des fers de lance parmi les plus déterminés de cette même Déclaration du Millénaire lors des débats qui ont marqué son adoption en l'an 2000.

Tout cela m'amène à vous transmettre, également, la sincère reconnaissance de nos autorités nationales pour la marque de considération qui est faite à l'Algérie d'accueillir dans les tout prochains mois l'Institut de Recherche d'Alger pour le Développement Durable ainsi que l'Observatoire chargé du suivi et de l'évaluation des OMD, tous deux dédiés à l'Afrique et rattachés, comme tels, à l'Université des Nations Unies. Mon pays s'y prépare activement et, en tout état de cause.

Pour leur part, la communauté académique et les réseaux de recherche africains y voient une opportunité majeure d'insertion dans le réseau princeps de la communauté académique mondiale, à partir d'un carrefour/laboratoire propice à l'éclosion du temps fort et magique de « l'endogénéisation » à partir d'une négociation circonstanciée de leurs priorités autochtones incluant les objets/items de recherche spécifiques qui en découlent. Ces dynamiques d'insertion au réseau international croisant la vision d'endogénéisation/capitalisation/dissémination à l'échelle locorégionale et continentale bénéficieront de l'effet catalytique et d'induction du futur institut dans les domaines de prédilection qu'il se sera fixés.

En tout état de cause, notre Conseil voit dans la coopération exemplaire engagée avec l'ONU une occasion singulière de transcender son propre mandat en en élargissant considérablement la perspective pour la porter à hauteur d'une ligne de cime jamais égalée, puisque élevée à l'échelle de tout un continent à travers, notamment, tant l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires d'Afrique - UCESA -, dont le CNES/Algérie assure actuellement la présidence, que des autres

institutions gravitant autour de l'entité continentale qu'est l'Union Africaine, tels le NEPAD, le MAEP et l'ECOSOC/Afrique..

Le privilège que j'ai de m'adresser à vous en ce temple du savoir est assurément décuplé du fait exceptionnel de délivrer mon message sous un fronton jumeau associant cette autre prestigieuse instance spécialisée de l'ONU qu'est l'UNESCO, et dont il me plaît de souligner qu'elle a su, au fil des ans et au prix d'un engagement quasi sacerdotal, se constituer en socle indépassable de l'universalité des idéaux humanistes, conjuguant avec bonheur les inépuisables entrelacs synaptiques qui unissent la science, la culture et l'éducation. Aussi, est-ce avec une ferveur particulière que je salue Son Excellence le Directeur Général de l'UNESCO, Mr. Koïchiro Matsuura, qui co-préside nos assises.

Monsieur le Président, chers collègues,

Evoquant ces immenses domaines qui abritent les plus belles élévations de la créativité humaine et les plus admirables accomplissements de l'esprit et de l'intellect, si distinctifs de l'espèce humaine, on ne peut que se convaincre du caractère prométhéen de la mission qui est celle de la communauté internationale, toutes parties prenantes confondues, sur le chemin escarpé censé nous mener à l'édification d'un futur solidaire bâti sur les valeurs d'équité et de partage. D'où l'extrême importance qui s'attache désormais à une acception consensuelle et solidaire de la notion de biens publics globaux inaliénables, engageant tous les acteurs à veiller, dans un même mouvement, tant à leur préservation qu'à leur valorisation et consolidation. Un tel engagement, pour être la pierre angulaire et le gage ultime de toute stratégie conséquente visant le développement durable, est devenu absolument décisif et vital dans le contexte de globalisation exponentiellement accélérée que nous vivons aujourd'hui. Aussi, le combat pour les valeurs de paix, de stabilité et de sécurité, tout aussi bien que les valeurs de lutte contre la pauvreté, la maladie, l'ignorance, et contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination, doit-il être le nôtre, tous indissolublement liés.

L'immensité de la tâche, aussi bien que sa complexité, le commande. L'enjeu est bien là, dans toute sa cardinalité.

Partageant avec vous tous, j'en suis persuadé, cette intime conviction, vous comprendrez qu'il me tient spécialement à cœur d'avoir la faveur de vous entretenir, aujourd'hui, de l'implication des sociétés civiles organisées africaines dans cet immense processus de renforcement des capacités éducationnelles et de formation orientées vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et tenant compte, par ailleurs, des défis considérables que pose la « globalisation/mondialisation ».

Ce faisant, je vais tenter de tirer avantage, en toute humilité, de ce que je pense être une pratique exemplaire et que nous donne à voir et à décrypter un « modèle en construction », celui-là même présentement acté par les conseils économiques et sociaux d'Afrique sous l'impulsion conjointe du Conseil national économique et social d'Algérie, assurant la présidence de l'UCESA, et de l'Université des Nations Unies, à la fois comme pôle académique et connaissant et comme espace/réseau relayant les engagements de la communauté internationale dans son entièreté, à travers la *Déclaration du Millénaire*.

Plus concrètement et en substance, je souhaiterais interroger avec vous ce « modèle en construction », avec pour objectif d'en révéler la matrice des pré-requis satisfaits pour en autoriser l'émergence, et/ou restant à satisfaire pour en escompter la viabilité et l'opérabilité à moyen et long termes. Cette matrice nous paraît articuler trois paliers significatifs de pré-requis.

Le 1^{er} palier a trait au degré de congruence de la démarche d'ensemble et des stratégies qui lui sont dédiées. Il faut probablement se référer aux Actes de la Table Ronde africaine tenue à Alger le 26 novembre 2005 portant sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, organisée par le Conseil National Economique et Social d'Algérie en partenariat

avec l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires (AICESIS) et sous les auspices de l'ECOSOC des Nations Unies, pour situer le point de départ de l'idée de projet de l'Institut.

En effet, l'immense intérêt continental, intercontinental et international suscité par cette Table Ronde Afrique sur les OMD a conduit plusieurs acteurs clé, dont en particulier le Pr. Hans van Ginkel, à suggérer que se mette en place une coopération durable entre l'UNU et le CNES d'Algérie à partir des centres d'intérêt commun en relation avec la manifestation, d'autant que le CNES, en sa qualité d'institution consultative et comme pivot de la société civile organisée, se trouvait être à présider aux destinées de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique (UCESA).

Diverses autres occurrences et concordances, dont la tenue à Alger, en septembre 2006, de la 1^{ère} Conférence Afrique/Europe des sociétés civiles organisées, sous l'égide conjointe de l'UCESA et du Comité Economique et Social Européen (CESE), Conférence elle-même précédée par une résolution de l'Assemblée générale de l'UCESA portant création de son siège et le fixant à Alger, ont concouru à légitimer et à habilitier les sociétés civiles organisées africaines de typologie CES à se positionner comme acteurs clé de ce partenariat.

Au demeurant, enceintes institutionnelles de représentation, de consultation, d'information et d'expression de la société civile organisée, les CES africains administrent de jour en jour leur capacité d'ouverture sur l'ensemble des parties prenantes, bien au-delà de leur format organique et statutaire stricto sensu, donnant ainsi sens effectif au concept de démocratie participative.

De ce fait, et à l'instar en particulier de la pratique prégnante du CNES d'Algérie, le dialogue civil est entrain d'émerger non seulement comme exigence démocratique majeure, mais aussi comme mode/capacité

opérateur, en recul critique, analytique et évaluateur, à toutes les phases marquant les processus de conception/formation/élaboration/mise en œuvre des politiques publiques. Développant, de surcroît, leur aptitude à désagréger/démultiplier les strates instrumentales à toutes ces phases, autrefois typiques de la seule sphère de l'imperium d'Etat, ces enceintes parviennent à énergiser suffisamment la société civile organisée pour en faire un espace significatif de subsidiarité institutionnelle actante.

C'est donc à l'aune de ces considérations qu'il faut lire la stratégie du futur institut, notamment au regard de l'atteinte des OMD comme problématique sous-jacente à celle davantage holistique de développement durable et de développement humain durable. C'est à tout cela que doit s'attacher le futur institut UNU-IRADDA dont la mission devra aller jusqu'à interpeller les capacités efficaces de mobilisation de tous les niveaux d'intervention impliqués par la mise en œuvre de ces politiques de développement économique et social. Les stratégies dédiées en cette matière alloueront une attention toute particulière à l'éducation comme potentiel de changement. En prolongement de l'institut, il sera mis en place un Observatoire qui aura à prendre en charge, plus spécifiquement, les questions liées au développement humain et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) en Afrique.

Le second palier de pré-requis est en lien avec la capacité d'agrégation de l'ensemble des parties prenantes basée sur une mécanique d'arborescence circulaire et de connectivité tripolaire, privilégiant au surplus les processus ascendants (Bottom Up).

La réussite de ce projet, en effet, passe par une identification précise de son objet et par l'adhésion des acteurs selon différentes modalités, le tout sous tendu par un engagement politique au plus haut niveau des hiérarchies institutionnelles à l'échelle des Etats comme à l'échelle des instances régionales et continentales. La question du caractère stratégique de l'Institut IRADDA-UNU renvoie à plusieurs dimensions

essentielles au regard de sa crédibilité et de son efficacité. Cela va conduire à considérer l'Institut comme l'un des creusets clé de la coopération interafricaine et internationale dans les domaines de l'observation/évaluation mis à la disposition de tous les acteurs et, singulièrement des *policy makers*, requérant à ces divers titres la reconnaissance d'utilité publique dans le cadre du NEPAD.

Il s'agira, par ailleurs, de voir aux éléments d'une accumulation factuelle, documentaire et statistique, et de créer dans ce dessein un premier point focal du dispositif et un premier nœud d'information. De la même façon, il conviendra d'identifier les thématiques lourdes autour desquelles pourraient se structurer les activités et l'organisation de l'Institut UNU-IRADD, tout en mettant en place les protocoles relationnels et les stratégies de coopération avec des interfaces identifiées (saisines, repérage des partenaires nationaux et internationaux, etc.). De même s'agira-t-il d'identifier les ressources humaines en mesure de contribuer à la réalisation des objectifs de l'institut, notamment sous l'intitulé d'édification par réseaux, ainsi que de définir les activités selon différents échéanciers, tout en veillant parallèlement à mobiliser les ressources financières nécessaires.

Du point de vue de sa validation, le projet devra réunir un consensus autour de ses objectifs dédiés, à travers une validation exhaustive, inclusive des trois polarités base que sont les *policy makers*, la communauté académique et la société civile organisée, l'objectif étant de sceller la caution africaine.

L'implication du CNES suivra un certain nombre de déclinaisons qui sont de sa vocation, notamment comme tête de pont pour la mise en place de l'Institut et de son Observatoire, comme point focal pour l'information/sensibilisation des acteurs par le biais de l'organisation de rencontres au niveau africain aux trois échelons de polarité sus évoqués. Les moyens, pour ce faire, devront se nourrir à toutes les strates de légitimation de

son mandat à l'interne comme à l'international en s'ancrant, toujours, au tronc tripolaire sus défini.

Le troisième palier des pré-requis tient en la nécessaire caractérisation/codification des termes de référence encadrant le mandat de l'ensemble des acteurs. A cet égard, il convient d'impliquer les universités et les centres de recherche dans les différents domaines ciblés, de créer des lignes de force et des convergences à travers les CES africains, d'organiser des manifestations régionales sur des thématiques centrales ou connexes, d'élargir les cadres de concertation pour créer les conditions d'une participation en synergie des acteurs sur la base d'une démarche partenariale.

Quant aux méthodologies et aux supports d'évaluation, il est prévu de mettre en place des réseaux partenaires intra et extra communautaires, d'élaborer et de mettre en place les bases et banques de données, de définir les protocoles d'évaluation et de prise en compte de leur connexité avec les systèmes d'évaluation appliqués au développement humain.

Il s'agira, par ailleurs, d'associer pleinement tout le réseau des CES africains aux activités d'appropriation et d'endogénéisation de la démarche sur le double plan instrumental et participatif, en relation avec leurs mandats. D'ores et déjà, la dernière réunion du bureau de l'UCESA à Alger, de même que la tenue d'une assemblée générale informelle de l'UCESA, en marge des travaux de la toute récente Xème Rencontre de l'PAICESIS à Beijing, j'ai eu l'occasion de sensibiliser fortement tous mes homologues à cette très proche perspective.

Monsieur le Président, chers collègues,

Au-delà de ces paliers qualifiant les pré-requis, la question centrale qui demeure posée, s'agissant de l'Afrique et bien davantage qu'ailleurs, comme évoqué par un certain nombre d'intervenants qui m'ont précédé,

est de se mettre en posture d'apporter une réponse aux besoins explicites et/ou latents des populations, passant notamment par les approches participatives, étant établi par ailleurs que les approches les plus significatives du développement durable renvoient aux questionnements principaux du :

- Comment appuyer les efforts des Nations Unies à matérialiser les objectifs fixés tant en matière de protection de l'environnement qu'en matière de lutte contre la pauvreté en référence aux conventions et accords internationaux?
- Comment faire respecter les engagements de la communauté internationale à l'endroit du développement?
- Comment dépasser les contradictions qui affectent le développement durable et compenser l'absence d'une vision globale qui permette de préserver les intérêts des sociétés et des générations?
- Comment donner à la société civile organisée les moyens d'être un acteur authentique et une force motrice du développement durable?

Une des priorités que se fixe l'Institut UNU-IRADDA sera le développement humain durable en Afrique. L'homme est au cœur de toutes les questions de développement. En Afrique cette problématique se pose avec acuité car, d'une part, les déficiences observées dans la prise en charge des problèmes d'éducation et de formation sont très fortes et que, d'autre part, l'Afrique sub-saharienne souffre plus que toute autre région du monde de l'incidence négative de la santé et des maladies infectieuses sur l'éducation, les ressources humaines, la formation et la qualité de son capital humain. Enfin, malgré la reconnaissance de l'importance de la contribution essentielle, sinon dominante, de la scolarité féminine dans le développement, les jeunes filles restent de loin sous représentées dans l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation dans nombre de pays africains. La participation active de la femme à tous les échelons de la vie, de l'éducation primaire à la formation universitaire, du secteur public au secteur privé, de

L'entreprenariat et l'innovation à la santé et à l'éducation, reste un challenge fondamental pour l'Afrique.

Au surplus, il est proposé un projet sur le développement humain durable en Afrique qui définit les objectifs visés et les résultats escomptés dans ce domaine, étant acquis que les interfaces seront mises en place avec les principales instances relevant des Nations Unies (OMS, PNUE, OIT, CNUCED, FAO,...) et les institutions multilatérales. Dans l'identification de ses priorités, l'institut UNU-IRADDA ne travaillera pas dans le vide mais utilisera pleinement les avantages de faire partie de la structure de l'UNU et de la famille des organisations des Nations Unies. Il me semble que ce truisme était bon à rappeler.

Quant aux modalités de leur mise en œuvre, l'Institut UNU-IRADDA et son Observatoire vont devoir requérir une approche normative et coordonnée. Une matrice avec en entrée les acteurs et les centres d'intérêt et en sortie les produits (pour la connaissance, pour la formation, pour la programmation, etc.) démontrera les interfaces qui correspondent aux activités et aux interactions entre les moyens disponibles et les modalités de l'organisation. Cette approche va permettre le remplissage graduel de la matrice à partir du repérage et de l'implication des niveaux ainsi identifiés. Des protocoles seront mis en place pour codifier les niveaux de participations des groupes aux thèmes de recherche et à l'essaimage des résultats de la recherche au niveau de la formation.

L'appui des institutions internationales est nécessaire pour la mise en place d'un cadre favorable à la programmation des activités. La localisation de UNU-IRADDA et de son Observatoire à Alger, tel que prévu dans l'accord de coopération ne constitue d'aucune façon un obstacle à la participation des universités et organismes de recherche d'autres pays africains, bien au contraire. Comme décrit plus haut, le CNES grâce à ses connections entre le monde universitaire algérien et la société civile algérienne, et son rôle mobilisateur de l'expertise africaine,

constituera effectivement une tête de pont pour la mise en place de l'Institut et de son Observatoire.

Cependant pour contourner les difficultés des langues et de l'éloignement, surtout en ce qui concerne l'observatoire sur les OMD, il est proposé d'adopter une forme de déconcentration au niveau d'un certain nombre d'organismes qui auraient le caractère d'associés. L'identification de ces organismes peut s'effectuer par le biais d'un avis d'appel d'offres ciblé pour tenir compte des exigences d'équilibre régional et de représentation. Un cahier des charges pourra être élaboré à cet effet pour pouvoir inscrire pleinement l'activité de ces organismes dans la matrice des activités retenues.

Au plan opérationnel, une consultation active avec la société civile sera organisée dans le sens d'une participation active de ces derniers à la définition et à la mise en œuvre des actions en matière de développement durable.

Ce que l'on retiendra de la Table Ronde africaine sur les OMD de novembre 2005, sous les auspices de l'ECOSOC des NU et en partenariat avec l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires (AICESIS), c'est qu'elle aura réussi pour partie non négligeable d'introduire l'enseignement des OMD dans le cadre des formations dispensées dans les universités et les grandes écoles. Des instruments pédagogiques et des plateformes didactiques ont été mis en place avec la contribution de certaines institutions prestigieuses comme Sciences Politiques de Paris. De même des modules d'enseignement ont-ils été introduits dans de nombreuses universités africaines.

La Table Ronde autour des OMD a été rééditée à Brasilia pour le compte de l'Amérique Latine et à Pékin pour le compte de l'Asie. Ce projet a donné lieu à plusieurs revues, dans le cadre des réunions de l'AICESIS et auxquelles a pris part l'ECOSOC/Nations Unies.

C'est sans doute là un bel exemple de dissémination de la culture des OMD dans un domaine aussi sensible que l'éducation, ainsi que de sensibilisation des acteurs, le tout adossé à des préoccupations portées par la communauté internationale dans son entièreté.

Le projet IRADDA et l'Observatoire qui lui est rattaché constituent un tournant dans la coopération entre les institutions Onusiennes et les CES, car ce sont les CES d'Afrique qui vont être les principales chevilles ouvrières de la mise en place de ce projet.

L'intérêt d'une approche décentralisée est de voir les CES s'impliquer davantage dans la problématique des OMD, notamment par le biais de la prise en charge d'un travail de proximité actionnant et conscientisant les principaux réseaux de la société civile organisée.

Cela dit, les traits d'union entre les CES et le projet IRADDA sont perçus de multiples façons : comme jonction entre la société civile et les réseaux connaisseurs, comme éléments de repérage/marquage du procès d'émergence d'un centre d'excellence sur le développement durable en Afrique, ainsi que comme plateforme pouvant innover des centres moteurs jusque là déconnectés et, enfin, comme capacité d'appropriation par différents cercles sociaux et fractions de société civile dont les activités ont peu ou prou à voir avec la prise en charge des OMD.

L'institut dédié au Développement Durable de l'Afrique aura pour objectif et pour vocation de se pencher sur les questions clés de la croissance économique durable, de la répartition spatiale et sociale des revenus et de la protection de l'environnement. Cet Institut attachera une attention particulière au rôle de l'éducation comme moyen de permettre à l'Afrique de se mettre à niveau par rapport aux exigences de développement et comme vecteur de justice sociale et de démocratie. Le projet aura à impliquer massivement les universités et les centres de recherche des pays africains avec le concours des réseaux de l'ONU, de

créer des lignes de force et des convergences significatives à travers les CES et d'élargir les cercles de participation sur la base d'une démarche partenariale.

L'intérêt des différents organes exécutifs des Nations Unies et des CES, de travailler en concert, est stratégique. Une plateforme de coopération existe déjà avec l'OIT et le BIT et l'AICESIS qui est admis comme membre observateur de l'ECOSOC et qui tente actuellement d'élargir sa coopération avec les institutions onusiennes.

La coopération dans le domaine de l'éducation est une des activités promises à un essor stratégique, dès lors que les CES pourront être saisis, au niveau national, de questions stratégiques de formulation des politiques publiques orientées. L'engagement international des CES, y compris au niveau continental, peut aider à unifier les approches et à formuler des stratégies solidaires et convergentes. L'idée générale est de valider les CES comme partenaires et interlocuteurs incontournables des institutions internationales dès lors qu'ils partagent les mêmes idéaux, les mêmes objectifs et souvent les mêmes approches.

Les actions que nous avons tenté de mettre en place au niveau de notre Conseil se sont inspirées de cette conception aussi bien au niveau des principes de base qui fondent les démarches que des ouvertures opérées en direction des institutions internationales.

Notre conseil a, dès le départ, essayé de faire siens ces principes aussi bien au niveau d'une plus grande implication des acteurs économiques et sociaux que d'une plus grande ouverture sur l'universel en développant une coopération étendue avec option délibérée pour les centres d'excellence et les réseaux princeps aptes à nous accompagner, en une posture co-solidaire et co-responsable, dans les nouveaux sentiers d'accomplissement que nous offre l'élaboration de nos 5 réflexions transversales, faisant se rencontrer et se parler, en une combinatoire

extrêmement féconde les deux sources d'inspiration que sont les standards internationaux convenus et les parcours escarpés de l'endogénéisation.

L'intérêt d'une approche, par le biais des sociétés civiles organisées, des questions lourdes de développement et de lutte contre la pauvreté, a le mérite de briser le cercle de l'enfermement qui résulte des dualismes et des corporatismes. Il faut saluer cette nouvelle forme d'immixtion dans les rapports économiques et sociaux internationaux, livrés jusqu'à présents aux préséances officielles, qui ne peut qu'aider à faire la synthèse et à opérer la décantation.

Une mondialisation multipolaire, inclusive, humaine et équitable implique qu'à l'architecture actuelle se substitue une approche solidaire des contraintes des pays et des populations les plus vulnérables de la planète, au Nord comme au Sud. Elle implique également une régulation internationale qui ne saurait être la simple expression de la facilitation des échanges mais l'optimisation d'une fonction de production mondialisée qui prenne en compte les besoins des populations nécessiteuses, tout en intégrant les différentes contraintes liées à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des ressources. Les menaces qui pèsent sur les écosystèmes et la biodiversité laissent craindre des pertes irréversibles du fait des pressions entropiques, des pollutions et de la surexploitation des ressources naturelles.

Pour conclure, je vous dis ma pleine conviction de voir votre auguste assemblée apporter la caution morale et intellectuelle à notre futur Institut d'Alger comme elle saura apporter, le moment venu, la substance nécessaire à promouvoir une démarche originale d'insémination et de dissémination du savoir et de la connaissance. C'est sur cette note optimiste que je vous laisse, en vous remerciant bien vivement pour votre aimable attention.